

RENOUVELLEMENT D'AGREMENT

Attention : Ce formulaire ne peut être utilisé que si vous disposez déjà d'un agrément valide en région de Bruxelles-Capitale, et si les délais sont respectés

BRUXELLES ENVIRONNEMENT
Division autorisations et partenariats
Site de TOUR & TAXIS
Avenue du Port 86C, bte 3000
1000 Bruxelles

E-mail : permit_agr@environnement.brussels
Tél. : 02/775.75.44 - tous les jours ouvrables

À quoi sert ce formulaire ?

Ce formulaire vous permet de demander le renouvellement des agréments mentionnés ci-dessous.

Contexte juridique

Vous trouverez plus d'information concernant la réglementation en vigueur pour ces agréments, via les pages spécifiques de du site internet de Bruxelles Environnement :

- [Auditeur énergétique du permis d'environnement](#)
- [Bureau d'étude dans la discipline « installations de stockage »](#)
- [Bureau d'étude dans la discipline « protection cathodique »](#)
- [Collecteur négociant, courtiers de déchets dangereux](#)
- [Expert en pollution du sol](#)
- [Centre d'examen en technique du froid](#)

Sur chacune de ces pages, vous pouvez télécharger un document « Procédure » reprenant plus d'information concernant la procédure, les délais et voies de recours relatif à l'agrément concerné, ainsi que le formulaire de demande d'agrément devant être utilisé en cas de nouvelle demande, ou si la demande de renouvellement est irrecevable (voir point ci-dessous).

Délais d'introduction de la demande de renouvellement

La demande de renouvellement de l'agrément doit être introduite au plus tôt **un an**, et au plus tard **six mois** avant la date d'échéance de l'ancien agrément, à défaut de quoi, elle n'est pas recevable et une nouvelle demande d'agrément doit être introduite.

Comment introduire votre demande de renouvellement d'agrément ?

➤ par mail

à l'aide du présent formulaire de demande dûment complété,

à l'adresse : permit_agr@environnement.brussels

Les modalités relatives à la communication électronique sont reprises dans la [convention de communication électronique](#).

➤ par courrier

à l'aide du présent formulaire de demande dûment complété,

en 1 exemplaire,

auprès de : BRUXELLES ENVIRONNEMENT
Division autorisations et partenariats
Site de TOUR & TAXIS
Avenue du Port 86C, bte 3000
1000 Bruxelles

Merci de ne pas agraffer, ni relier vos documents avant envoi ; cela simplifie le traitement de votre demande.

D'autres documents et informations peuvent éventuellement être demandés suite à l'analyse du dossier de demande.



1. IDENTIFICATION DE L'AGRÉMENT A RENOUVELLER

Numéro de l'agrément: AGR/___/00

Date d'échéance de l'agrément :

2. IDENTIFICATION DU TITULAIRE DE L'AGRÉMENT

2.1. coordonnées du demandeur

Si personne physique :	Si personne morale :
Nom :	Nom :
Prénom :	Forme juridique :
Numéro d'entreprise :	Numéro d'entreprise :

2.2. Données de contact :

À compléter uniquement si ces informations diffèrent de ce que vous avez introduit lors de votre demande précédente

Adresse du siège social/domicile

Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :
Pays :
Tél. : Fax :
E-mail : Site internet :

Ces coordonnées seront reprises par défaut dans [la liste des personnes et entreprises agréées disponible sur le site internet de Bruxelles Environnement](#). Si vous souhaitez que des coordonnées différentes y soient affichées, veuillez indiquer lesquelles ci-dessous :

Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :
Pays :
Tél. : Fax :
E-mail :

Personne de contact avec qui Bruxelles Environnement peut prendre contact dans le cadre de l'agrément.

Nom : Prénom :
Fonction :
Tél. : GSM :
E-mail :

Moyen de communication et adresse de correspondance (veuillez cocher l'option choisie). Si la correspondance dans le cadre de l'agrément doit être envoyée à une adresse différente de l'adresse du siège social/domicile, veuillez l'indiquer ci-dessous.

Par mail

Les modalités relatives à la communication électronique sont reprises dans la [convention de communication électronique](#). Veuillez indiquer **une seule** adresse mail de contact.

Adresse mail :

Par courrier

Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :
Pays :



3. MODIFICATIONS

Y a-t-il eu des **modifications** de l'un des éléments du dossier d'agrément (par exemple : liste des personnes actives dans le cadre de l'agrément, ...) que vous n'avez pas encore notifiées à Bruxelles Environnement ?

Oui

Non

Si oui, décrivez les modifications dont il s'agit ([Annexe 1](#)).

Veillez vous référer au formulaire de demande d'agrément correspondant (voir « [contexte juridique](#) ») pour connaître les informations et/ou documents à transmettre.

4. SPÉCIFIQUE POUR CHAQUE TYPE D'AGRÉMENT

En cas de modification d'un de ces points, veuillez vous référer au formulaire de demande d'agrément correspondant (voir « [contexte juridique](#) ») pour connaître les informations et/ou documents à transmettre.

4.1. Agrément en tant qu'auditeur énergétique

4.1.1. Personnes qui exécuteront les missions dans le cadre de l'agrément

[Annexe 2](#) : Joignez un **relevé** de toutes les personnes qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite. Ce relevé est établi selon le modèle de fiche technique inséré à la fin du formulaire.

4.1.2. Agréments, enregistrements et/ou autorisations équivalents

Références de tout autre agrément, enregistrement ou titres analogues (délivrés conformément à l'article 8 de la [Directive Européenne 2012/27/UE](#)), en ce compris ceux délivrés par d'autres Régions ou d'autres États membres de l'Union européenne.

Administration ou Autorité	Titre de l'agrément/ enregistrement ou titre	Référence	Période de validité

[Annexe 3](#) : joignez les pièces justificatives en [FR](#) ou [NL](#).

S'il s'agit d'une traduction, cette dernière doit être certifiée conforme.

4.2. Bureau d'étude dans la discipline « installations de stockage »

4.2.1. Personnes qui exécuteront les missions dans le cadre de l'agrément

[Annexe 4](#) : Joignez un relevé de toutes les personnes (employées par le demandeur de l'agrément ou contractuellement à sa disposition par voie de sous-traitance) qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite. Ce relevé est établi selon le modèle de fiche technique inséré à la fin du formulaire.

4.2.2. Attestation d'assurance

Joignez l'**assurance de type « responsabilité professionnelle »** en [annexe 5](#).

4.3. Bureau d'étude dans la discipline « protection cathodique »

4.3.1. Personnes qui exécuteront les missions dans le cadre de l'agrément

[Annexe 6](#) : Joignez un relevé de toutes les personnes (employées par le demandeur de l'agrément ou contractuellement à sa disposition par voie de sous-traitance) qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite. Ce relevé est établi selon le modèle de fiche technique inséré à la fin du formulaire.

4.3.2. Attestation d'assurance

Joignez l'**assurance de type « responsabilité professionnelle »** en [annexe 7](#).



4.4. Collecteur négociant, courtiers de déchets dangereux

4.4.1. Déchets et destination finale

Veillez indiquer pour quels types de déchets dangereux vous voulez assurer la collecte, le négoce ou le courtage. Joignez une description et le(s) code(s) conformément à la liste de déchets et de déchets dangereux (cfr [Décision](#) de la Commission Européenne 2000/532/CE du 3 mai 2000 établissant une liste de déchets).

Indiquez, par code de déchets ou par type de déchets, les installations vers lesquelles les déchets peuvent être transportés (destination finale).

Nom	Code	Remarque	Destination finale possible

4.4.2. Connaissances requises – législation

Nom de la personne qui possède une **connaissance suffisante de la législation sur les déchets et de la gestion des déchets**.

Nom:

Prénom:

Fonction:

Si la demande d'agrément précédente a été introduite avant le 01/12/2016, veuillez vous référer au formulaire de demande correspondant (voir « [contexte juridique](#) ») pour connaître les informations et/ou documents à transmettre.

4.4.3. Connaissances requises – caractéristiques et dangers

Nom de la personne qui possède une **connaissance suffisante des caractéristiques et dangers des déchets dangereux, de l'emballage adéquat et des prescriptions de sécurité y afférentes**.

Nom:

Prénom:

Fonction:

4.4.4. Système de gestion de la qualité

Si la demande d'agrément précédent a été introduite avant le 01/12/2016, veuillez joindre le [système de gestion de la qualité](#) (SGQ) en annexe 8

Pour de plus amples informations sur le SGQ : <http://www.environnement.brussels/sgq> .

4.4.5. Assurance

Annexe 9 : Joignez une copie de [l'attestation d'assurance type](#) dûment complétée par votre compagnie d'assurance.

4.4.6. Sous-traitants

Travaillez-vous avec des **sous-traitants** ?

Non

Oui



4.5. Expert en pollution du sol

4.5.1. Compétences du demandeur de l'agrément

Ce point concerne seulement les compétences nécessaires pour pouvoir prétendre à l'agrément (aspects intellectuels). Les personnes responsables pour l'exécution des forages, des analyses, ... ne sont pas concernées.

Pour pouvoir obtenir l'agrément, le demandeur doit avoir à sa disposition **toutes** les compétences suivantes :

- a. Connaissance approfondie en pédologie, géologie, chimie, biologie et microbiologie ;
- b. Connaissance approfondie en stabilité des bâtiments, mécanique des sols et hydrogéologie ;
- c. Connaissance générale en hydrogéologie ;
- d. Connaissance approfondie des Codes de bonne pratique et de la législation environnementale de la Région de Bruxelles-Capitale, notamment de la législation en matière de permis d'environnement et de gestion des eaux souterraines, du sol et des déchets ;
- e. Connaissance générale de la législation urbanistique de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- f. Expérience professionnelle des études dans le domaine de la pollution du sol, de l'établissement d'études de risques et avec gestion des risques, de l'emploi de modèles d'analyse des risques et d'interprétation des résultats et de l'élaboration de projets d'assainissement et de direction des travaux d'assainissement ;
- g. Expérience professionnelle de l'emploi des modèles mathématiques de l'aquifère et de l'interprétation de leurs résultats.

Les compétences reprises aux points b et g peuvent être à disposition par voie de sous-traitance.

Annexe 10 : Joignez au formulaire **le relevé** de toutes les personnes (employées par le demandeur de l'agrément ou contractuellement à sa disposition par voie de sous-traitance) qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite **selon le modèle de fiche technique repris en annexe de ce formulaire**.

4.5.2. Attestation d'assurance

Joignez l'**assurance de type « responsabilité professionnelle »** en annexe 11.

4.6. Pour les centres d'examen en technique du froid

4.6.1. CATEGORIE D'EXAMEN

Indiquez ci-dessous la ou les catégories d'examens que le centre d'examen désire organiser, tel que défini à l'article 9 de l'arrêté du 22/03/2012.

Examen de :

- Catégorie I**
 Catégorie II
 Catégorie III
 Catégorie IV

4.6.2. jury d'examen

4.6.2.1. Président du jury d'examen

Complétez ci-dessous les renseignements relatifs au président du jury d'examen.

	Nom et prénom	Diplôme ou expérience
Président du jury		



4.6.2.2. Membres du jury d'examen

Complétez ci-dessous les renseignements relatifs aux membres du jury d'examen. Complétez la liste si nécessaire.

Membre du jury	Nom et prénom	Diplôme ou expérience
N° 1		
N° 2		
N° 3		
N° 4		

Joignez au formulaire, en annexe 12, pour le président et chaque membre du jury d'examen les **certificats d'aptitude en technique du froid** (ou les certificats tels que définis dans le règlement européen n° 2015/2067).

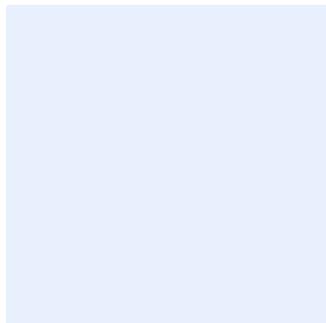
5. DÉCLARATION

Je confirme que les données mentionnées dans le présent formulaire sont correctes.

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

Prénom et nom :

Signature :



6. LISTE DE CONTRÔLE DES ANNEXES À JOINDRE

Le titulaire de l'agrément veille à ce que toutes les annexes exigées soient remises. Les annexes seront numérotées et jointes conformément à cette liste (numéro et succession). Le titulaire marquera une croix en regard des annexes qui ont été jointes. Les références des annexes supplémentaires seront ajoutées à la liste ci-dessous.

Dans le cas où vous introduisez cette demande par voie électronique, l'annexe 1 est à ajouter au mail comme fichier séparé.

Annexes communes

1	<input type="checkbox"/>	Modifications d'un des éléments du dossier d'agrément (point 3)
---	--------------------------	--

Annexes spécifiques pour chaque type d'agrément

Pour les Auditeurs énergétique du permis d'environnement		
2	<input type="checkbox"/>	Relevé des personnes qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite (point 4.1.1, voir tableau récapitulatif en annexe de ce formulaire)
3	<input type="checkbox"/>	Copie d' agréments, d'enregistrements ou de titres analogues (point 4.1.2)
Pour les Bureaux d'études dans la discipline « installation de stockage »		
4	<input type="checkbox"/>	Relevé des personnes qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite (point 4.2.1, voir fiche technique en annexe de ce formulaire)
5	<input type="checkbox"/>	Copie de l' attestation d'assurance de type « responsabilité professionnelle » (point 4.2.2)
Pour les Bureaux d'étude dans la discipline « protection cathodique »		
6	<input type="checkbox"/>	Relevé des personnes qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite (point 4.3.1, voir fiche technique en annexe de ce formulaire)
7	<input type="checkbox"/>	Copie de l' attestation d'assurance de type « responsabilité professionnelle » (point 4.3.2)
Pour les Collecteurs, négociants et courtiers de déchets dangereux		
8	<input type="checkbox"/>	Si la demande d'agrément précédent a été introduite avant le 01/12/2016, Un système de gestion de qualité (point 4.4.4)
9	<input type="checkbox"/>	Une copie de l' attestation d'assurance type dûment complétée (point 4.4.5)
Pour les Experts en pollution du sol		
10	<input type="checkbox"/>	Relevé des personnes qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite (point 4.5.1, voir fiche technique en annexe de ce formulaire)
11	<input type="checkbox"/>	Copie de l' attestation d'assurance de type « responsabilité professionnelle » (point 4.5.4)
Pour les centres d'examen en technique du froid		
12	<input type="checkbox"/>	Pour le président et chaque membre du jury d'examen les certificats d'aptitude en technique du froid (point 4.6.2.2)

Annexes supplémentaires

	<input type="checkbox"/>	
--	--------------------------	--



Les données à caractère personnel vous concernant sont traitées par Bruxelles Environnement à des fins de traitement et de suivi de votre dossier de demande ou de déclaration, en vertu de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.

Vos données sont conservées pendant toute la durée de suivi de votre demande et tant que l'autorisation qui en découle produit des effets juridiques, tenant notamment compte des obligations qui s'imposent suite à une cessation d'activité.

Bruxelles Environnement est soumis à des obligations de transparence de l'information environnementale, en vertu notamment des Décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises.

Vous pouvez accéder, rectifier et supprimer vos données en nous contactant par e-mail à l'adresse permit@environnement.brussels ou par courrier (Bruxelles Environnement, Division Autorisations & Partenariats, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

Vous pouvez également prendre contact avec notre délégué à la protection des données par e-mail (privacy@environnement.brussels) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Privacy, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

Le cas échéant, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (rue de la presse 35, 1000 Bruxelles).



ANNEXE 3 – AUDIT ENERGETIQUE : TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA DEMANDE D’AGRÉMENT

1 Personnes qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d’agrément est introduite

Indiquez dans ce **tableau récapitulatif** toutes les personnes (employées par le demandeur de l’agrément ou contractuellement à sa disposition par voie de sous-traitance) qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d’agrément est introduite.

2 Connaissance approfondie

Cochez la ou les discipline(s) dans laquelle la personne possède une connaissance approfondie.

3 Expérience professionnelle

Cochez les personnes disposant d’au moins 3 années d’expérience professionnelle acquise pendant les 5 années précédant la date de la demande d’agrément.

Nom	Prénom	Diplômes et/ou certificats de formation	Forme du contrat (*)	Fonction	Connaissance approfondie en :						5ans d’expérience en :	
					Architecture	Construction	Isolation	Système de refroidissement	Chauffage	Autres (précisez)	Audit	Autres (précisez)
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

(*) Contrat de travail, indépendant, sous-traitance (mentionnez aussi le nom du sous-traitant)...



ANNEXE 5 : FICHE TECHNIQUE « INSTALLATIONS DE STOCKAGE »

1 Personnes qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite

Indiquez dans ce **tableau récapitulatif** toutes les personnes (employées par le demandeur de l'agrément ou contractuellement à sa disposition par voie de sous-traitance) qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite.

Nom	Prénom	Diplômes et/ou certificats de formation	Forme du contrat(*)	Fonction

(*) Contrat de travail, indépendant, sous-traitance (mentionnez aussi le nom du sous-traitant)...

2 Connaissance approfondie et expérience professionnelle

Cochez la ou les discipline(s) dans laquelle la personne possède une connaissance approfondie et cochez si la personne dispose d'au moins 3 années d'expérience professionnelle acquise pendant les 5 années précédant la date de la demande d'agrément.

Nom	Prénom	connaissance approfondie électromécanique	connaissance approfondie chimie	3 années d'expérience professionnelle
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



ANNEXE 7 : FICHE TECHNIQUE « PROTECTION CATHODIQUE »

1 Personnes qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite

Indiquez dans ce **tableau récapitulatif** toutes les personnes (employées par le demandeur de l'agrément ou contractuellement à sa disposition par voie de sous-traitance) qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'agrément est introduite.

Nom	Prénom	Diplômes et/ou certificats de formation	Forme du contrat(*)	Fonction

(*) Contrat de travail, indépendant, sous-traitance (mentionnez aussi le nom du sous-traitant)...

2 Connaissance approfondie et expérience professionnelle

Cochez la ou les discipline(s) dans laquelle la personne possède une connaissance approfondie et cochez si la personne dispose d'au moins 3 années d'expérience professionnelle acquise pendant les 5 années précédant la date de la demande d'agrément.

Nom	Prénom	3 années d'expérience professionnelle
		<input type="checkbox"/>



ANNEXE 11 : FICHE TECHNIQUE « EXPERT EN POLLUTION DU SOL »

1 Pouvoir de signature

Selon les arrêtés fixant le contenu-type d'une étude de reconnaissance de l'état du sol, d'une étude détaillée, d'un plan d'assainissement, d'un plan de gestion des risques et d'un plan d'assainissement limité, tous les rapports doivent être signés par 2 personnes, à savoir d'une part le chargé d'étude et d'autre part le gérant ou son délégué. C'est ce dernier groupe qui doit être repris dans ce tableau.

Nom et Prénoms	Fonction	Obtention du pouvoir ? (*)

(*) gérant / via délégation de pouvoir publié dans le Moniteur Belge (indiquer la date) / via délégation de pouvoir donnée par le gérant / ...

2 Personnes qui exécuteront les missions pour lesquelles l'agrément a été délivré

Indiquez dans ce tableau récapitulatif toutes les personnes (employées par le titulaire de l'agrément ou contractuellement à sa disposition par voie de sous-traitance) qui exécuteront les missions dans le cadre de l'agrément.

Nom	Prénom	Diplômes et/ou certificats de formation	Forme du contrat (*)	Fonction

(*) Contrat de travail, sous-traitance (mentionnez aussi le nom du sous-traitant)...

3 Connaissance des disciplines

Cochez pour chaque personne la ou les discipline(s) dont elle dispose.

Nom	Prénom	approfondie								générale
		Péd.	Géo.	Chim.	Biol.	Micr.	Stab.	Mécan.	Hydr.	Hydr.
		<input type="checkbox"/>								

A justifier par des diplômes universitaires ou des diplômes de l'enseignement supérieur de type long ou des diplômes y assimilés.

- Pédologie, géologie, chimie, biologie et microbiologie
- Stabilité des bâtiments, mécanique des sols

A justifier par des diplômes universitaires ou des diplômes de l'enseignement supérieur de type long ou des diplômes y assimilés ou peut être établie par le curriculum vitae, une liste de références ou des certificats.

- Hydrogéologie

4 Connaissance de la réglementation de la Région de Bruxelles-Capitale

Cochez pour chaque personne la ou les discipline(s) dont elle dispose.

Nom	Prénom	approfondie				générale
		Permis d'envir.	Gestion eaux sout.	Gestion sols	Gestion déchets	Urbanisme
		<input type="checkbox"/>				

A justifier par des diplômes universitaires ou des diplômes de l'enseignement supérieur de type long ou des diplômes y assimilés ou peut être établie par le curriculum vitae, une liste de références ou des certificats.

5 Expérience professionnelle

Cochez pour chaque personne disposant de l'expérience professionnelle d'au moins 3 années, acquise pendant les 6 années précédant la date de la demande d'agrément.

Nom	Prénom	Sol	Risque	Analyse risques	Assain.	Aquifère
		<input type="checkbox"/>				

- Sol : étude dans le domaine de la pollution du sol : reconnaissances de l'état du sol et études détaillées...
- Risque : établissement d'études de risques et avec gestion des risques
- Analyse des risques : emploi de modèles d'analyse des risques et d'interprétation des résultats
- Assainissement : élaboration de projets d'assainissement et direction des travaux d'assainissement
- Aquifère : emploi des modèles mathématiques de l'aquifère et interprétation de leurs résultats

